

Villequier, le 3 mai 2022

Publication sur
<http://www.aredam.net>

LRAR 1A 191 705 5733 7

Madame ou Monsieur le Doyen
des Juges d'instruction
Tribunal Judiciaire de Bobigny
173 Avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny Cedex

Note Préliminaire :

Ce courrier est à transmettre au Juge
d'instruction du Tribunal de Bobigny (TGI)
en charge de l'affaire du trafic de
stupéfiants sur la commune de Cantelieu (Seine-Normandie), et qui a mis en examen
la Maire de Cantelieu, Madame Mélanie
Boulangier, et son adjoint au « développement
économique », Monsieur Hasbi Colak.

Ce courrier est un courrier d'information, qui
est rendu public, par diffusion sur internet,
et par copies papier envoyées par voie postale
aux instances concernées.

<http://aredam.net/courrier-juge-bobigny.pdf>

informations en ma possession
relatives à l'affaire du trafic
de stupéfiants sur Cantaleu (Seine-
Maritime) et la mise en examen
de la Maire de Cantaleu, Mme Nélanie
Boulangier, et de son adjoint, Mr
Hasbi Colak,

De la part de Michel Dakar, chercheur
autonome en politique globale, ayant
en affaire au milieu politique local
dont celui du Parti Socialiste, à
l'occasion d'une procédure administra-
tive que j'ai intentée pour obtenir la
fin de nuisances dues à un établis-
sement public dans mon voisinage,
ces informations pouvant éclairer le
Juge d'instruction en charge de
cette affaire.

a)

La chargée de communication de la Mairie de Cantelieu, en liaison directe avec le maire, a été nommée Gendarme réserviste en 2020 (août), elle appartient au Cabinet du maire depuis 2010.

Il s'agit de Mme Virginie Coriton-Malot, femme du maire de Caudebec-en-Caux commune de Rives-en-Seine, chargé à la Fédération Socialiste de Seine-Maritime du secteur stratégique des élections, cumulant une dizaine d'autres fonctions, dont ex-collaborateur de Sénateur (à ce titre percevant une indemnité de chômage!), ex-Député (durée du mandat 5 jours), conseiller départemental, Vice-Président (7ème) d'une Agglomération d'environ 100.000 ha.

2 Présidences dans le secteur de l'eau,
- entre autres - et, auteur de faux
en écritures publiques, commis lors de
la procédure administrative que j'ai
diligentée, ^{faux} ayant donc visé le Tribunal
administratif et donc l'État, faux
dont les conséquences ont été annulées
grâce à un juge admirable, président
du Tribunal administratif de Rouen,
parti en retraite, M. Jean-Louis
Joekle.

Il est à noter que la Gendarmerie
au niveau même de sa direction régiona-
le de Rouen, couvre ce personnage, et
que les gendarmes locaux protègent le
maire.

b) Ayant enquêté sur le personnage du maire Mr Coriton pour comprendre à qui j'avais affaire lors des événements inattendus qui se sont produits lors de la procédure administrative, j'ai eu contact avec deux personnes dont la vie a été détruite ou a failli l'être par ce personnage.

Ces deux personnes se distinguent de la masse des administrés laquelle ne fait pas de vague, par des caractères rares, l'intelligence, l'intégrité, et des situations les mettant en contact avec de multiples informations et directement même avec Mr Coriton, le Parti Socialiste, les employés de la

Mairie de Rives-en-Seine, etc...

De plus, ces personnes, de par leurs capacités intellectuelles et leurs relations, ont été capables de se défendre efficacement et de résister à leur annihilation provoquée par Mr Coriton. Elles ont pu témoigner, et survivre.

Concernant Cantelieu, ce que j'ai à vous rapporter et que des réunions auxquelles participaient l'élite du Parti Socialiste local, se tenaient en soirée, chaque semaine, sur la commune de Cantelieu, le long de la Seine, dans un édifice historique désaffecté datant du 15^e siècle, le Couvent des Pénitents Sainte-Barbe, troglodytique, anciennement occupé

par l'Œuvre des Mères Normandes, s'occupant d'aider les mères célibataires et leurs enfants en détresse, en liens avec le gigantesque anciennement dénommé Centre de l'Enfance (CDE), situé sur le territoire de la commune de Cantelou, actuellement intitulé IDEFHI (Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'insertion).

cette information a été livrée à l'une des victimes de Mr Coriton par une source on ne peut plus informée au cœur de l'ex-CDE, ainsi que par des jeunes de Cantelou, intrigués par le ballet régulier de voitures de notables

dans un endroit inappropriés, à l'écart de tout (voir la situation géographique du Couvent).

Je suis prêt à rencontrer une autorité judiciaire pour déposer plus de détails, sauf émanant de la Gendarmerie.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame ou Monsieur, l'expression de mon respect.

M. ~~MAKAR~~

MICHEL DAKAR
Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35

Copie - entre autres - à

Direction Régionale de la
Gendarmerie

Caserne Hatry, rue du ^{Col} Sarraïl
76000 ROUEN

et Préfecture de Rouen